

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 47

Artikel: Les procès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

**Sommaire** du N° du 20 novembre 1915 : Le commissaire à la pêche (Benjamin Vallotton).

— Les procès. — Duvé z'amie (Marc à Louis). — La bécassine révélatrice. — Les petits papiers d'un pharmacien. — Ces chers maris ! — Bonaparte en Suisse ou une halte du grand homme, à Villeneuve, par J.-J. Porchat (*A suivre*).

LE COMMISSAIRE A LA PÊCHE

M. Benjamin Vallotton vient de publier un nouveau livre, intitulé *Ce qu'en pense Potterat* (librairie F. Rouge et Cie, Lausanne). On y lira les réflexions qu'inspirent à l'ancien commissaire de police l'effroyable guerre actuelle, la violation de la Belgique, la neutralité de la Suisse et la censure. Comme bien l'on pense, il ne les mâche pas, ses réflexions. Il s'agit même tellement qu'il tombe malade et meurt, suffoqué par l'indignation. Malgré tout le talent qu'y a mis l'auteur, les dernières pages laissent une impression déprimante. On n'y retrouve pas la souriante philosophie du Potterat de jadis, ni son calme, ni son robuste bon sens. Heureusement pour le lecteur, il est resté lui-même dans toute la première moitié du livre, celle qui précède le 1^{er} août 1914. Là abondent les récits et les tableaux pleins de gaieté : de sorte que l'ouvrage pourra plaire à la fois à ceux qui ne demandent qu'à rire et aux âmes sentimentales pour lesquelles les larmes sont une consolation. C'est des pages d'avant la guerre que nous tisons le charmant morceau que voici.

V. F.

Ce beau lac qu'il touchait du regard, Potterat l'aimait pour son eau bleue, plus encore que pour les poissons qu'elle recèle. Contre une somme modique, le Bleu louait sa péniche où montaient précautionneusement Potterat, Vidoudez, le sergent Delessert, quand il avait un congé, Regamey, le « bombardon » de la fanfare. Cela produisait toujours de l'effet quand la barque, sous une poussée vigoureuse, glissait sur l'onde souple.

— Bonne chance ! criait le Bleu.

On s'éloignait de la rive. Pour s'entendre, en voyage sur terre, il faut se ressembler. Et sur l'eau, donc ! On y est, on y reste. On ne peut pas dire : « Ça ne va plus, je m'en vais. » L'équipe était donc homogène. Delessert, le sergent, évoquait l'image d'un petit coq. Exact, ponctuel, avec des yeux à fleur de tête, on devinait, rien qu'à sa façon de tenir le menton haut, à sa manie de prévoir des pêches miraculeuses ou des orages fabuleux, qu'il vivait d'imagination. Regamey ? Un enthousiaste sans tact, qui s'asseyaient toujours où il ne fallait pas, qui adorait la montagne, les romances, le gâteau, mais qui avait ses heures de dépression, de mélancolie, de silence... En sa qualité d'employé de bureau, Vidoudez montrait toujours des taches d'encre rouge sur ses doigts potelés. Gourmand, original en diable, indépendant, il avait eu « du chagrin avec sa femme ». Divorcé, il se consolait avec sa pipe. Pour unir ces trois hommes, il fallait Potterat, son sans-gêne, ses indignations tempérées de bonhomie, sa manière d'attiser les querelles, de les apaiser d'un mot, sa bonne humeur goguenarde, ses rires gras, surtout. Quand il se penchait par-dessus bord, pour apprivoiser le poisson farouche, sa face épanouie éclairait l'eau de reflets joyeux... De la rive au bateau, une nappe de clarté. Là-bas, au flanc des collines, le vignoble, les villages assis en rond avec leurs caves profondes, leurs ruelles... Une barque de pêche passait au mouvement lent des rames. Potterat interpellait les inconnus.

— En avez-vous pris beaucoup, de ces poissons ?

— Encore bien quelques-uns.

— Vous êtes-vous informés s'ils sont de la même mère ?

Des ombres souples passaient sous l'eau.

— Ils se promènent les gaillards. Il n'y a rien de plus flemmard qu'un poisson... En somme, ça n'est pas leur faute : quand on n'a point de mains, le moyen de planter un clou ou de raboter une planche ?

De longs silences. Une femme, sur la rive, battait du linge. Emportés sur l'eau, les coups espacés semblaient courir vers la Savoie. Des cygnes nonchalants. Ciel, eau, montagnes, tout était azur : On se sentait heureux, baigné dans l'atmosphère tiède.

— Si la planche du fond venait à céder !

— La belle affaire !... Les gras flottent, les maigres se rendent direct au fond... Chacun sa destinée.

Des mains agiles tiraient le fil de l'eau, joignaient dans la barque, avec mille gouttelettes, un éclair d'argent qui était un poisson frétilant.

— Ils viennent rude petits !... constatait Potterat. Dans le temps, on attrapait les parents et les grands-parents... Maintenant, il n'y a plus que les enfants qui s'y laissent prendre... Il y a trente ans, on ne pouvait pas les ôter à mesure. Et des gros... On s'asseyait au bord de l'eau, à l'ombre des grands arbres... Il faisait frais, il faisait bon... On ne regardait seulement pas le bouchon... Le temps de crocher l'asticot et on levait la ligne... On mangeait de la féra matin et soir, et de la féra qui n'avait pas plus d'arêtes que du veau... Oui, en ce temps-là, il y avait des poissons dans l'eau, des gens à l'église et des grappes aux ceps... Aujourd'hui, allez chercher !...

— C'est vrai, poursuivait le sergent Delessert, ça ne pique plus comme quand on était gosse.

— Est-ce nous qu'on vient plus bête ou le poisson qui devient plus intelligent ?... demandait Vidoudez.

Cette question demeurait sans réponse.

Malgré ces propos pessimistes, sardines et perches s'entassaient dans les paniers d'osier. Un chant de cloche glissait sur l'eau, un train express fuyait en marge de la rive, jetant dans tout ce bleu son panache de fumée blanche. Midi. On déplaît les serviettes. Les bouchons sautaient. Le pain, le jambon, le fromage, les fruits prenaient une saveur particulière aussi loin du monde habité... Passait un vapeur pavoié d'ombrelles multicolores. Un orchestre jouait et les vagues du sillage se soulevaient au rythme de la valse. Enthousiaste, Potterat levait son verre à la santé de tous ces inconnus.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. — Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

— A la vôtre !... Vive la Suisse !... Vive le canton de Vaud !

Personne ne répondait.

— Malhonnêtes ! Ces étrangers, si on voulait, on pourrait tous les expulser...

— Mon pauvre ami, constatait Vidoudez, la cordialité, c'est la vieille mode. L'autre jour, aux Rochers de Naye, on était toute une bande. On s'est cru, au lever du soleil, de chanter *Salut, glaciers sublimes*. Il a fallu se taire... On n'est plus dans le goût du jour. Ce n'est que sur le lac, à deux kilomètres du bord, qu'on se sent encore un peu chez soi.

Chacun donnait son avis, proposait des remèdes héroïques à cette situation qu'un des interlocuteurs qualifia tout uniment d'« excentrique »... Au coucher du soleil, on regagnait le bord avec du bleu plein les yeux et plein le cœur.

A peine arrivé chez lui, le commissaire vidait son panier sur la table de la cuisine. Suisissant une sardine par la queue, il appela Mi-Fou :¹

— Tiens, mon petit, prends des forces !

Benjamin VALLOTTON.

Les procès.

Après bien des soins, bien des frais,
Lisidor gagne un long procès,
Malgré la chicane obstinée.
Il eût bien mieux valu pour lui
Le perdre la première année
Que de le gagner aujourd'hui

DUVE Z'AMIE

QUAND lè fenne sè mettant à lau dzalausâ, lâi fâ pas biau, principalement quand dêmôrânt dein lo mimo ottô. L'è pas po rein que le diton dit dinse : « Dâi fenne dein on ottô, n'eiu faut pas mè que de fornet dein on pâilo. »

Zabi et Madelon étant dâi balle-chère nâi s'accordânt quemet on fordâ et onna lehivra. Dêmôrânt avoué lau z'hommo dein la mîma carrâfe et sè pliantâvant dâi tehou tota la dzornâ. Cein ètai vegrâi pè la mau que Madelon avâi doû bouibô et que Zabi n'ein pouâve pas avâi, quand bin...

Ti le coup que Zabi vayâi la Madelon lâi désâi la « Mère Counet », et la Madelon lâi repondâi : « lo Mousselion ». Voliâve dere que l'avâi lo veintro adi asse piliat qu'on mousselion. Et l'étai dinse tota la dzornâ et tant que la dzornâ l'étai granta.

On iâdzò Zabi avâi ètâ malâda quôque dzo et quand revint à la cousena ie trâove la Madelon :

— Ah ! l'i que ! que lâi fâ stasse. Su conteinta de tê vere dinse bin. Ton hommo mè desâi que l'avâi perdu la tita.

— Ta de on faux novi, lâi repond la Zabi ; lo tin mè desâi bin que l'avâi retrouvâ la tinna. Te vâi quemet noutrè s'hommo sant dzanliau !

MARC A. LOUIS.

¹ Le chat de Potterat.